



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION SPECIFIQUE dite – PASSERELLE

Transport de voyageurs

Véhicule de transport de plus de 8 places assises outre le siège du conducteur

PRESENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de voyageurs par : le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport.

OBJECTIFS

- ✓ Permettre d'acquérir et de compléter les connaissances et les compétences nécessaires pour être conducteur routier en transport de voyageurs.
- ✓ Les aspects techniques, réglementaires et commerciaux sont abordés de façon à sensibiliser les conducteurs dans leur implication au sein de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE

Tout conducteur titulaire d'une formation initiale dans le transport de voyageurs (FIMO, TP, BEP...), désirant exercer dans le domaine du transport de marchandises.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un permis C1 ou C, C1E ou CE en cours de validité
Avoir validé une formation initiale (FIMO, TP, CFP, BEP, Bac Pro, Attestation valant équivalent) dans le transport de voyageurs
Être âgé d'au moins 21 ans
Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DUREE DE LA FORMATION

5 jours soit 35 heures

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos centres de Bouliac et Bon-Encontre

MODALITES PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYEN MOBILISES

Moyens audio-visuels (vidéo projection)
Véhicules de catégorie D ou DE
Aire de manœuvre
Zones de circulation adaptées aux parcours types professionnels
Méthodes magistrale et interrogative, pour les enseignements théoriques
Exercices en sous-groupe pour les enseignements pratiques hors circulation
Audit de conduite
Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour le perfectionnement en circulation

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Test initial d'auto-évaluation (QCM)
Exercice de contrôle continu
Test final (QCM)
Auto-évaluation au fil des compétences

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de formation
Délivrance de la carte qualification conducteur CQC (après réussite aux examens)



INTERVENANTS

La formation est assurée par des formateurs spécialisés dans la conduite de véhicules de transport de voyageurs

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap :

Valérie BERNARD

valerie.bernard@sc-formation.fr

05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet :

<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :

Réception de la convention de formation signée

Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »

Le cas échéant, réception de l'accord de financement.

L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RS5768
- Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Date d'enregistrement : 23-12-2021



CONTENU DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation.

MODULE 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité

- Caractéristiques techniques des véhicules de transport de voyageurs.
- Fonctionnement des organes de sécurité et dispositifs d'assistance.
- Perfectionnement à la conduite sûre et économique, adaptée au transport de passagers.
- Chargement, arrimage, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer sécurité et confort des passagers.
- Conduite pratique : 2h30 de conduite individuelle avec analyse pédagogique.

MODULE 2 : Application des réglementations

- Réglementation sociale européenne applicable au transport routier (temps de conduite et de repos).
- Utilisation et contrôle du chronotachygraphe numérique, sanctions et responsabilités.
- Statuts particuliers : collectivités locales, fonction publique, etc.
- Organisation des différents secteurs du transport de voyageurs : urbain, interurbain, scolaire, occasionnel.
- Documents obligatoires et contrats de transport selon le type de service.

MODULE 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- Aptitude physique et mentale du conducteur.
- Prévention des risques physiques et de la fatigue.
- Évaluation et gestion des situations à risque.
- Sécurité et accompagnement des passagers dans les transports scolaires et réguliers.
- Gestion des situations conflictuelles et communication en situation de stress.
- Risques routiers spécifiques aux véhicules lourds et aux circuits urbains.
- Accidents du travail et prévention.
- Prévention de la criminalité et du trafic de clandestins dans le transport de voyageurs.

MODULE 4 : Service et Logistique

- Connaissance de l'environnement économique et social du transport de voyageurs.
- Comportements contribuant à la qualité de service et à l'image de l'entreprise.
- Rôle du conducteur dans la satisfaction client et le service global.

Évaluation et synthèse

- Évaluation des compétences acquises (tests théoriques et pratiques).
- Synthèse du stage et remise de l'attestation de formation.
- Information sur la demande de carte professionnelle sur Hub Pro Transport pour les conducteurs validés.

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE

SITE INTERNET : <https://www.securiteconduite.fr>